



Projet de construction d'un tramway à Québec
Réponses aux questions complémentaires, reçues le 7 août 2020
Complément du 29 juillet
QC 10, 25, 26 et 28

Dossier BAPE

Le 11 août 2020



10. En réponse à une question écrite de la commission (DQ7.1, p. 42), vous avez indiqué qu'isoler les déplacements dans la zone d'influence 0-800 mètres de l'enquête Origine — Destination implique des délais. Pouvez-vous préciser quand cette information peut être déposée à la commission en réponse à la question posée, et en prévoir le dépôt à la date précisée?

Réponse du RSTC du 5 août :

L'information pourra être déposée à la suite de la mise à jour des données portant sur l'achalandage qui est prévue d'ici octobre 2020.

Demande complémentaire du 7 août :

Vous mentionnez que l'information pourra être fournie à la suite de la mise à jour des données d'achalandage, qui serait prévue en octobre 2020. Comme en font foi nos échanges à ce sujet, cette mise à jour est plutôt attendue le 31 août à 12h (correspondance courriel du 14 juillet dernier).

Complément de réponse du RSTC du 11 août :

L'information pourra être déposée à la suite de la mise à jour des données portant sur l'achalandage qui est prévue pour la fin août 2020.

25. L'annexe 14 du dossier d'affaire DA70.1 détaille la structure de découpage de projet (SDP). Sachant que plusieurs éléments du projet ont changé, incluant le retrait du réseau de trambus, pouvez-vous déposer une présentation à jour de la structure de découpage du projet?

Réponse du RSTC du 5 août :

La structure de découpage de projet (SDP) est présentement en révision afin de tenir compte des changements annoncés. Le Bureau de projet déposera la mise à jour de la SDP d'ici octobre 2020.

Demande complémentaire du 7 août :

Veillez déposer le découpage du projet tel que défini en date du 29 juillet 2020, compte tenu des modifications apportées depuis la date de publication du dossier d'affaires.

Complément de réponse du RSTC du 11 août :

La structure de découpage de projet (SDP) révisée le 10 août est jointe à l'annexe 1. Dans ce document, les éléments de la SDP qui ont été retirés depuis le Dossier d'affaires de décembre 2019 sont indiqués en rouge, alors que les éléments qui ont été modifiés sont indiqués en jaune.

26. L'annexe 15 du dossier d'affaire DA70.1 détaille un budget préliminaire. Sachant que plusieurs éléments du projet ont changé, par exemple le retrait d'un centre d'entretien et d'exploitation, pouvez-vous déposer une présentation à jour de ce budget préliminaire?

Le Bureau de projet déposera la mise à jour du budget préliminaire de l'art public d'ici septembre 2020. D'ici là, l'information soumise demeure valable.

Demande complémentaire du 7 août :

Les mises à jour présentées à l'occasion de la première partie d'audience démontrent que, contrairement à votre allégation, « l'information soumise » dans l'annexe 15 du dossier d'affaire n'est plus valable. Veuillez déposer le budget préliminaire du projet

en date du 29 juillet 2020.

Complément de réponse du RSTC du 11 août :

Nous comprenons que la demande de complément de réponse porte sur le budget préliminaire de l'ensemble du projet en date du 29 juillet 2020 et non seulement sur le budget de l'art public dont la question 26 faisait référence en mentionnant l'annexe 15 du Dossier d'affaires.

À l'occasion de la partie 1 des audiences publiques, la Ville de Québec a partagé le budget préliminaire. Tel que présenté à la page 17 de la présentation déposée à ce moment, soit le document « DA11 : Portée et coûts », l'estimation des coûts du projet, en juin 2020, est répartie comme suit :

- Tramway = 3 095 M\$
- Service est-ouest = 85 M\$
- Service nord et est = 120 M\$
- Pour un total de 3,3 G\$

À l'annexe 2, nous vous déposons la même estimation des coûts, cette fois ventilée par poste budgétaire et par composante. Les points suivants sont à noter :

1. Ce tableau se veut une évolution du Tableau 26, de la page 120 du Dossier d'affaires de décembre 2019 (DA70);
2. Ce tableau considère les modifications de portée depuis décembre 2019, et aussi une restructuration dans la présentation des coûts afin d'en faciliter sa compréhension. Par exemple, les infrastructures municipales ainsi que les infrastructures de transport en commun ont été ventilées davantage. Des ouvrages sont passés d'une composante à une autre. À titre d'exemple, les pôles d'échanges sont passés de la composante « Autres infrastructures » à « Tramway » ainsi que « Voies réservées Est-Ouest » afin de mieux refléter le coût estimé de chaque composante;
3. Des lignes distinctes ont été ajoutées pour bien identifier le partage des coûts en lien avec les réseaux techniques urbains et une subvention en matière d'électrification.

Concernant le budget détaillé de l'art public, aucune mise à jour n'a été faite depuis le dépôt du Dossier d'affaires de décembre 2019. Aux fins de l'estimation des coûts préliminaires du projet, présenté en annexe 2, le montant inclus au Dossier d'affaires de décembre 2019 a été reconduit, soit 2 666 700 \$ tel qu'indiqué à l'annexe 15 du Dossier d'affaires. Un nouveau budget détaillé de l'art public sera mis à jour d'ici septembre 2020.

- 28. L'annexe 21 du dossier d'affaire DA70.1 présente le plan préliminaire de gestion de projet. À la section 2.3, sous la figure 1 Échéancier global : 2016 à 2027, on annonce qu'un échéancier plus détaillé sera élaboré au cours des prochains mois. Veuillez déposer la version détaillée et à jour de cet échéancier. Veuillez également déposer une version à jour du tableau 4 Échéancier de référence des grands jalons du projet de tramway de la même section. Enfin, veuillez présenter une version à jour de la figure 2 Sommaire d'échéanciers présentée à la section 2.4 de l'annexe.**

Les différents échéanciers sont en cours de révision. Le Bureau de projet déposera la mise à jour des échéanciers d'ici octobre 2020. D'ici là, l'information soumise demeure valable.

Demande complémentaire du 7 août :

Les mises à jour présentées à l'occasion de la première partie d'audience démontrent que, contrairement à votre allégation, « l'information soumise » dans l'annexe 21 du dossier d'affaire n'est plus valable. Veuillez déposer les informations demandées dans leur version à jour en date du 29 juillet 2020.

Complément de réponse du RSTC du 11 août :

À l'occasion de la partie 1 des audiences publiques, la Ville de Québec, dans sa présentation du projet (DA7), illustre l'échéancier sommaire à la page 39. Il est repris et intégré à l'annexe 3 qui couvre tous les éléments d'échéancier mis à jour en date du 10 août 2020, soit :

- Échéancier sommaire
- Phase de planification : grands jalons
- Phase de réalisation : mise en service par composantes